

ANPLF

POURQUOI ADHERER?



VOUS DEFENDRE



VOUS INFORMER

L'ANPLF est l'Association Nationale des Producteurs Laitiers Fermiers depuis 2016. Ouverte et **indépendante**, elle est gérée et financée exclusivement par les fermiers et n'est affiliée à aucun syndicat généraliste, garantissant des actions et décisions **représentant l'ensemble des producteurs, quelle que soit leur espèce laitière**. Elle appuie son action sur la solide expérience des producteurs et l'expertise des techniciens de ses structures membres.



La **Force** d'un réseau national
L'indépendance d'action
au service de tous les producteurs laitiers fermiers

“ L'association a pour objet la coordination, l'organisation, la représentation et la défense des intérêts de produits laitiers fermiers ”

- 18 Structures adhérentes : [la carte](#)
- Près de 1100 adhérents en 2025
- 3 espèces représentées : bovins, caprins et ovins (et même d'autres) partout en France.

Concrètement, quelles sont les actions de l'ANPLF?

Un groupe de 40 techniciens

En 2025, le groupe réunissant les techniciens des différentes structures adhérentes s'est réuni 5 fois, dont une fois en présentiel à Paris.

Au programme :

- Échanges de pratiques (formations, relations DDPP, gestion des non-conformités,...)
- Travail sur les nouveautés/ mises à jour réglementaires (Flexibilité par exemple !)
- Mises à jour des notes techniques : les glaces en 2025

Une question?

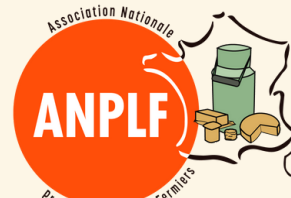
Une personne de réseau a sûrement la réponse!

Un [Google Group \(groupe de discussion\)](#) : chaque technicien peut poser des questions aux autres régions pour explorer les cas particuliers, demander conseil, faire remonter facilement une expérience terrain...

En 2025, 30 sujets de discussion ont été ouverts : de la DLC des poches pasteurisées de préparation prêt à l'emploi pour glaces, aux documents administratifs à avoir en cas de contrôle sur un marché...

# Dossier - BIEN ETRE AU TRAVAIL	>
# Note d'info N°9 - REGLEMENTATION GLACES ALIMENTAIRES	>
# Note d'info N°8 - METROLOGIE	>
# Note d'info N°7 - GUIDE DE GESTION DE CRISE - validé par la DGAL	>
# Note d'info N°6 - REGLEMENTATION YAOURTS	>
# Note d'info N°5 - DLC & DDM	>
# Note d'info N°4 - PLAN D'AUTOCONTROLES	>
# Note d'info N°3 - L'ETIQUETAGE DES PRODUITS LAITIERS FERMIER	>
# Note d'info N°2 - LE GBPH EUROPEEN	>
# Note d'info N°1 - ETIQUETAGE NUTRITIONNEL	>

Bon à savoir : sur le [site de l'ANPLF](#), votre technicien a accès à un [espace membre](#) avec ces notes techniques exclusives sur la réglementation encadrant la transformation du lait à la ferme



L'ANPLF, un fonctionnement en 4 Commissions :

des exemples d'actions en 2025



Sylvain Bernard, Frédéric Blanchard et Marie-Eve Mayeur devant la Direction Générale de l'Alimentation à Paris le 6 mai 2025

Commission Hygiène et Règlementation

Administrateur référent : Marie-Eve Mayeur

Vous être représentés auprès de l'administration :

3 Rencontres avec la DGAL en 2025

Gestion des alertes sanitaires, plan d'autocontrôles, dossier d'agrément, étiquetage, contrats de vente EGALIM, taxe sur les emballages et plus récemment négociations sur la fréquence des analyses de lait matière première et flexibilité, ainsi que le bilan national des inspections DDPP.

Défense de la flexibilité

Diffusion en juin 2025 d'un manifeste à retrouver sur le site anplf.com

L'ANPLF rencontre régulièrement l'administration pour négocier ou renégocier les flexibilités fermières car rien n'est jamais acquis!

2026 : une enquête pour établir notre définition des produits laitiers fermiers au sens large (au-delà des fromages) sera lancée

Commission Terme fermier

Administrateur référent : Rémi Seguin

- **Étiquetage « fromage fermier » dans le cas de « l'affinage hors ferme »**

Toujours pas de publication du décret d'application depuis la loi de 2020... Rencontre de l'ANPLF avec la DGCCRF en 2025, et d'autres acteurs de la filière comme le CNAOL

L'ANPLF tient sa position demandant l'obligation d'afficher le nom du Producteur sur l'emballage – sans dérogations possible



Commission Partenariats

Administrateur référent : Hélène Follet

- **Nous sommes partenaires de :**
 - FACENetwork, le réseau européen. Nous avons rencontré la direction générale européenne de la Santé
 - Fondation lait cru : diffusion d'un livre blanc et 7 affiches pour le grand public

Commission Communication

Administrateur référent : Jean-Michel Péard

- **Communication grand public : un spot TV**

Diffusion sur France TV Replay : plus de 1.5 million de vues : [à revoir ici](#)

Une deuxième diffusion prévue en 2026

Vos adhésions sont indispensables

Le budget de fonctionnement de l'ANPLF
= vos cotisations.
= notre indépendance

Cela permet de défendre réellement les intérêts des producteurs fermiers.

Pour que le projet collectif de l'ANPLF puisse continuer, nous avons besoin de **votre soutien**.

“ Par les Fermiers, pour les Fermiers ”